

| | | |
|---|----|---|
| REPUBLIQUE FRANCAISE Département l'Aveyron | | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE VERRIERES - 2024- 38 Séance du 14 NOVEMBRE 2024 |
| Afférents | 08 | L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze novembre à 20H30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire. |
| En exercice | 11 | |
| Votants | 08 | |

Présents : Mrs- ARGUEL- CHAUCHARD-JEANJEAN

Mmes CALVI- DUCHESNE -PALUCH et THARREAU

Absents excusés : Mme BOYER et Mrs TOURIN -UNAL

Secrétaire de séance: Mme PALUCH

Objet : Tarif terrains Lotissement de Vézouillac « Les Coteaux de Vézouillac

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer le prix pour la vente des lots au futur lotissement de Vézouillac.

Le prix promotionnel garanti est fixé à 37 € HT /M2 et il est identique sur l'ensemble des lots du lotissement.

Ce prix promotionnel tient compte du fait que les acquéreurs s'engagent à lever l'option et à acquérir leur lot à la date de la commercialisation majorée d'un mois minimisant de fait les frais financiers inhérent à l'opération.

Le prix promotionnel est Hors Taxes, les taxes en vigueur seront celles du jour de la vente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme



 LE MAIRE :
 

 MOURIES Jérôme
 